

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DE L'U.T.L. PAYS DE DINAN

DU 3 DECEMBRE 2021

Etaient présents :

Mesdames ALQUIER Janine, Andrianjanaka Monique, Auguin Cécile, Beaujard Colette, Bedel Anne, Bedel Cécile, Bellanger Gilberte, Bertaud Luce, Bertin Annick, Billant Christine, Bobille Ghislaine, Bochet Janine, Bonaventure Bernadette, Beaujard Colette, Bedel Anne, Bossard Geneviève, Boulfroy Martine-Jeanne, Bourdet Marie-Claire, Bourel Anne, Brion Simone, Cherel Nicole, Danès Anne-Marie, De Malleray Brigitte, Derrien Jeannine, Dos Santos Christine, Druon Marie, Dupont Maryvonne, Durand-Castellano Claudine, Duros Noëlle, Ermessent Mathé, Fauvarque Marie-José, Ferrut Monique, Fluin Sylvie, François Jeanne-Françoise, Gueguen Huguette, Guillerrou Anne, Jégu-Oger Alice, Labaye Claudine, Lagoutte Edith, Lamotte Marie-France, Le Coz Christine, Le Jeune Annick, Leclerc-Baroni, Anne, Leguay Anne-Marie, Lemeunier Christiane, Leroy Jocelyne, Lesne Marie, Louvet Annick, Lucas Marie-Claude, Madon Catherine, Magnam Marie-Bibiane, Malherbe Line, Manceau Marie-Louise, Maucolin Marinette-Maguy, Maugendre Marie-Noëlle, Méhouas Maryse, Meunier Dominique, Meunier Sylvie, Michel Marie-Laure, Moizan Liliane, Morice Maryvonne, Morineau Marie-France, Morteveille Béatrice, Orial Laurence, Pelleau Annick, Peron Monique, Plault Bernadette, Plouzennec Joëlle, Poulvais Ghislaine, Poupon Françoise, Raffre Françoise, Reignier Claudine, Rest Marcelle, Robert Maryvonne, Rocaboy Marie-Thérèse, Rochard Danielle, Rocher Monique, Rosaz Nicole, Trébouet Angèle, Trehel Françoise, Validire Sylvie, Vantomme Danielle, Villalon Marie-Françoise, Wiart Monique, Yacoubi Catherine, Zafran Anne-Marie.

Messieurs Baroni Marc, Baudet Pierre, Beaujard Daniel, Bertaud René, Bertin Robert, Billant Patrick, Bochet Yves, Bossard Jacques, Bougis Michel, Bourdet Jean-Pierre, Bourel Jacques, Briot Robert, Castel Roger, Castellano Philippe, Couespel Bernard, David Alain, Dorin Yvan, Ermessent Yves, Esnault Yvon, Ferrut Etienne, Gaspard Philippe, Giblain Jean, Herbinière Daniel, Lamotte Daniel, Le Jeune Georges, Leguay Claude, Louvet Jean, Maugendre Jean-Claude, Pelleau Daniel, Pestel Claude, Poupon Michel, Richard Bernard, Rocaboy Lucien, Sorre Joël, Thebault Michel, Thezan Serge, Tornikian Jean, Turban Michel, Validire Gérard, Zafran Yves.

Monsieur Beaujard, Président de l'U.T.L. du Pays de Dinan ouvre la séance :

« Bonjour à tous et merci d'être venus à notre assemblée.

Tout d'abord, je vous informe que compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, le port du masque est maintenant obligatoire avec le lavage des mains à l'entrée des salles, pour toutes les conférences et les différentes activités.

De plus, il est interdit d'organiser des repas ou des pots dans les salles et donc, il n'y aura pas de pot de l'amitié à l'issue de la présente assemblée.

Aussi, si vous avez des doutes sur votre santé, merci de ne pas participer aux activités et aux conférences tant que les choses ne sont pas éclaircies.

Soyons tous responsables en cette période difficile.

Comme vous en doutez, notre assemblée va être très particulière puisqu'il n'y a pas eu des activités qu'au moins d'octobre 2020 du fait de la situation sanitaire.

Le rapport d'activités va donc être court et aussi Michel Bougis vous propose après l'assemblée une conférence de Hussam Hindi sur la « Danse au cinéma ».

Dans l'immédiat, nous allons traiter l'assemblée de l'exercice 2020/2021.

Je vous rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 21/05/2021
2. Renouvellement de la moitié des membres du C.A. (soit 10 postes à pourvoir)
3. Rapport d'activité présenté par le Président
4. Rapport financier présenté par la Trésorière pour l'année 2020/2021
5. Rapport de la commission de contrôle des comptes
6. Présentation du budget prévisionnel pour l'année 2021/2022
7. Fixation de la cotisation pour 2022/2023
8. Nomination de la commission de contrôle des comptes pour 2021/2022
9. Questions diverses

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. du 21/05/2021

Monsieur Beaujard demande l'assemblée présente s'il y a des questions sur le compte rendu.

Vote : qui s'abstient ? qui vote contre ?

Le compte rendu est validé.

2 – RENOUELEMENT DE LA MOITIE DES MEMBRES DU C.A. (10 postes)

Membres du Conseil d'Administration



M. Daniel BEAUJARD	Président
Mme Marie Claude LUCAS	Vice-Présidente - Relations extérieures
M. Michel BOUGIS	Vice-Président
Mme Jeanne-Françoise FRANCOIS	Secrétaire
M. Gérard VALIDIRE	Secrétaire adjoint - Site internet
Mme Nicole ROSAZ	Secrétaire adjointe
Mme Joëlle PLOUZENNEC	Trésorière
Mme Maryse MEHOUS	Trésorière adjointe
M. Georges Le JEUNE	Gestion des salles de cours

Mme Mathé ERMESSENT	Voyages - Visites
Mme Bernadette BONAVENTURE	Voyages - Visites Adjointe
Mme Rosine DA SILVA	Visites
M. Jean GIBLAINE	Groupe Economie
M. Yvan DORIN	Bulletin
M. Serge THEZAN	Adjoint Bulletin
M. René BERTAUD	Logistique
M. Marc BARONI	Appui juridique
Mme Brigitte de MALLERAY	Patrimoine Pays de Dinan
M. Daniel LARDE-POLLES	Vice-Président
M. Jean Jacques FERRE	

Élus lors de Assemblée Générale du 21/5/2021



Présentation des membres du C.A. actuel suivant l'ordre figurant sur les bulletins :

- **Daniel BEAUJARD**, ancien trésorier, élu Président en novembre 2016
- **Marie- Claude LUCAS**, vice-présidente, ancienne Présidente, assure les relations avec la ville de Dinan et la gestion des salariés. Marie-Claude anime également l'activité « accords mets et vins »
- **Michel BOUGIS**, vice-président, assure la sélection et l'organisation des conférences
- **Le trio qui assure le secrétariat : Jeanne-Françoise FRANCOIS**, secrétaire, **Nicolle ROSAZ** et **Gérard VALIDIRE**, les secrétaires adjoints. Ils ont la lourde charge d'enregistrer les adhérents et les inscriptions aux différentes activités dont les visites et les voyages avec le logiciel informatique qui a été développé par Daniel Lardé-Pollès, ancien Président de l'U.T.L.. Ils assurent également, en lien avec l'équipe de trésorerie, l'enregistrement et la gestion des 2000 chèques traités chaque année. A noter, que **Gérard VALIDIRE** gère aussi notre site internet et notre boîte mail.
- **Le duo de la trésorerie : Joëlle PLOUZENNEC**, la trésorière et **Maryse MEHOUS**, son adjointe. Elles ont la charge d'encaisser les recettes (cotisations et autres activités) et de régler les dépenses avec une projection périodique de la situation financière de l'U.T.L.
- **Georges LE JEUNE**, assure la planification des activités et la gestion des salles avec le matériel. Il anime également la « Généalogie »
- **Les visites et voyages : Mathé ERMESSENT**, la responsable, assistée de **Bernadette BONAVENTURE**. Elles ont la charge de sélectionner, de programmer et d'organiser les différentes sorties et voyages. **Rosine DA SILVA**, organise des sorties.
- **Yvan DORIN** et **Serge THEZAN** assurent la conception et la mise en page du bulletin.
- **Jean GIBLAINE**, organise des conférences et les sorties du groupe Economie.

- **René BERTAUD**, assure toute la logistique : approvisionnement du matériel, tirage des photocopies, classement des différents documents.
- **Marc BARONI**, notre soutien juridique.
- **Brigitte De MALLERAY**, anime le groupe « Découverte du Patrimoine du Pays de Dinan » et participe aux travaux du secrétariat.
- **Daniel LARDE-POLLES**, vice président, ancien Président. Il a été un acteur majeur dans l'évolution et la modernisation de notre U.T.L. Ayant quitté la région de DINAN, il ne souhaite pas se représenter mais il souhaite rester au sein de l'U.T.L. et il sera proposé au prochain C.A. de le nommer Président Honoraire, comme le prévoit les statuts
- **Jean-Jacques FERRE**, ancien trésorier de l'U.T.L., ayant quitté la région de DINAN, ne se représente pas.

Comme vous le voyez, les membres du C.A. sont des hommes et des femmes bénévoles très engagés dans la vie de l'U.T.L. DU PAYS DE DINAN.

Je vous rappelle que c'est le C.A. qui définit les grandes orientations pédagogiques et structurelles de notre Association, les met en œuvre et en contrôle la bonne exécution.

Pour les bénévoles de l'U.T.L., malgré l'absence d'activité, cet exercice a été plus difficile à gérer que les années précédents du fait des différentes dispositions qu'il a fallu mettre en place compte tenu de la situation sanitaire

LES CANDIDATS :



Comme le prévoit les statuts, les membres du C.A. sont élus pour deux ans et donc il y a 10 postes à pourvoir.

Huit proposent de renouveler leur mandat et deux nouveaux ont présenté leur candidature, dans les délais prévus par notre règlement intérieur, c'est-à-dire plus d'un mois avant l'assemblée.

Il s'agit de **Gislaine BOBILLE** et de **Michel TURBAN**. Ghislaine et Michel m'ont transmis leur lettre de motivation et je vais vous les lire :

- **Gislaine BOBILLE** : inscrite depuis septembre 2017 à l'U.T.L., elle suit les cours de philosophie enseignés par Jean-Paul GABET. Lors d'un voyage de 4 jours qui nous conduisait « sur les traces de Léonard de Vinci », elle a pu échanger avec certains membres de l'Association et apprécier l'implication que chacun mettait afin que chaque adhérent garde un bon souvenir de son séjour. Forte d'une expérience dans le bénévolat durant 7 ans au sein d'une association sportive, Ghislaine souhaite rejoindre notre équipe c'est pourquoi elle propose sa candidature en tant que membre du C.A. de l'U.T.L. afin de porter sa pierre à l'édifice qui selon elle est déjà très solide !
- **Michel TURBAN**, qui n'a pas pu être présent ce jour : Michel est un Praticien Hospitalier qui a exercé à Paimpol puis à Dinan comme Chef de Service. Il a également été un membre très actif de l'association gérant le réseau périnatal des Côtes d'Armor de 1987 à 2019. Depuis octobre 2018 il est à la retraite mais il continue à œuvrer à l'hôpital de Dinan et de plus, depuis avril 2020, il est intervenant au centre de vaccination. Michel nous écrit « Disposant de temps libre et désireux de poursuivre une nouvelle et autre activité, j'ai eu connaissance de l'U.T.L. par Madame FRANCOIS qui est votre secrétaire. Le dynamisme et la variété des activités proposées par l'U.T.L. me plaisent, aussi, je suis prêt à accorder une partie de mon temps libre pour collaborer au fonctionnement de l'association ».

Avez-vous des questions ? Si NON on passe au vote avec désignation de 2 ou 3 personnes pour assurer le dépouillement.

Vous allez maintenant pouvoir déposer votre vote dans les boîtes qui vont vous être présentées. Puis ramassage des votes. Les trois personnes désignées sont : Monsieur BARONI, Monsieur ERMESSANT, Madame ERMESSANT.

RESULTATS DES ELECTIONS : le renouvellement des mandats des 8 candidats a été accepté ainsi que l'élection des deux nouveaux candidats.

3 – RAPPORT D'ACTIVITE PRESENTE PAR LE PRESIDENT

« Je rappellerai d'abord que l'U.T.L. DU PAYS DE DINAN, fondée en 1982, est une association qui est une entité à vocation essentiellement culturelle, au sens large du mot, ouverte à tous sans condition d'âge et de diplôme.

Elle recueille les inscriptions et organise ses programmes par année universitaire (octobre à juin).

Elle est adhérente à l'U.T.L. DE BRETAGNE, comme les 48 U.T.L. bretonnes qui comptabilisent près de 18 000 adhérents.

Donc, l'U.T.L. DU PAYS DE DINAN a vocation à satisfaire toutes les personnes désireuses de faire de leur temps libre un temps utile, en leur offrant un large champ de réflexion où chacun peut échanger, partager, s'épanouir, accéder au savoir, à la culture et au bien-être.

Je vais maintenant vous présenter le rapport d'activité du cycle 2020/2021 qui se caractérise par une année de quasi fermeture du fait des dispositions prises pour faire face à la pandémie du COVID.

STATISTIQUES

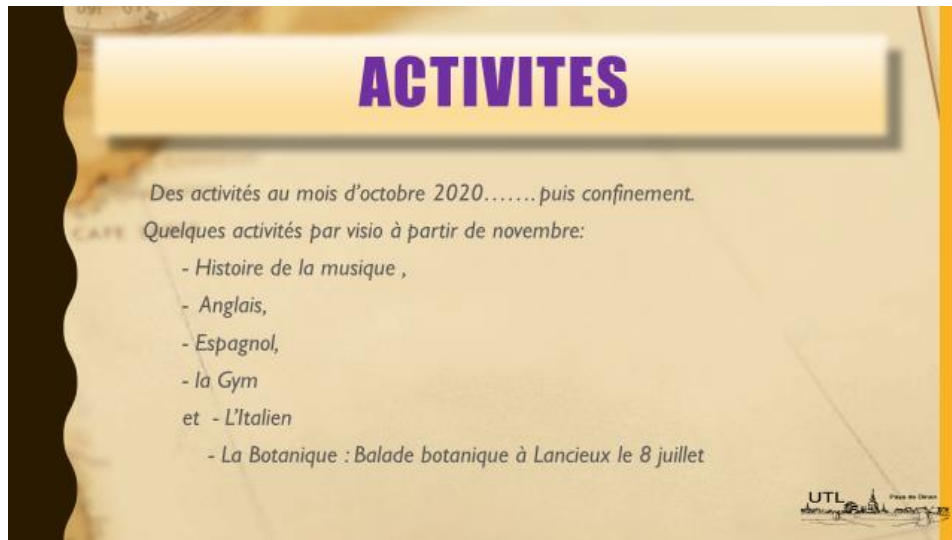


CONFÉRENCES



VISITES ET VOYAGES : RIEN

AUTRES ACTIVITES :



Voilà le rapport des quelques activités de l'exercice 202/2021.
Avez-vous des questions ou des remarques sur ce rapport d'activités ?

VOTE : qui s'abstient ? qui vote contre ?

Le rapport d'activité est donc accepté.

4 – RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LA TRESORIERE POUR L'ANNEE 2020/2021

Monsieur Beaujard passe la parole à la trésorière, Joëlle PLOUZENNEC, qui va nous présenter le rapport financier.

UTL du Pays de Dinan		Assemblée du 3 décembre 2021	
RECETTES / DEPENSES DE L'EXERCICE 2020/2021)			
DEPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATION UTL pays de Dinan	35 104,33	ADMINISTRATION UTL pays de Dinan	30 559,79
Réunions UTL Pays de Dinan, UTL de Bretagne et UTL des Cotes d'Armor	1 932,46	Cotisations	24 039,00
Cotisations à UTL de Bretagne	0,00	Intérêts du livret CE + dons	422,79
Conférences et Economie	2 383,20	report cotisations de 19/20 sur 2020/2021	6098,00
Locaux (Location, Ménage, Internet ...)	3 670,09		
Impression du Bulletin et Affranchissement	4 821,00		
Fournitures et matériels divers	4 797,58		
Cotisations 20/21 reportées en 2021/2022	17 500,00		
COURS et GROUPES D'ETUDES	27 185,97	COURS et GROUPES D'ETUDES	29 541,89
Honoraires et divers	8 270,02	cours et groupes d'études	9 400,00
Salaires	12 196,05	Remb Chomage partiel	7 854,89
Urssaf	5 339,94	provision urssaf 2019/2020 pour 2020/2021	10 032,00
Cours19/20 reportés en 2020/2021	1 379,96	provision cours 2019/2020 pour 2020/2021	2 255,00
VOYAGES	21 411,00	VOYAGES	19 995,00
œNOLOGIE	0,00	œNOLOGIE	0,00
TOTAL des DEPENSES	83 701,30	TOTAL des RECETTES	80 096,68
		RESULTAT 2020/2021: -3604,62	
		Rappel RESULTAT 2019/2020: +4186,46	

Pour l'exercice 2020/2021, nous allons d'abord examiner l'administration de notre U.T.L.

Commençons par les recettes :

- Nous avons les cotisations de 37 euros encaissées pour les 650 adhérents soit 24039€
- L'intérêt du livret et les dons soit 422 79€
- Le report des cotisations de l'exercice précédent de 6098€ voté lors de l'assemblée du 21 mai 2021

Pour les dépenses :

Nous avons les dépenses habituelles de l'U.T.L.

A noter que l'U.T.L. de Bretagne nous a exonérés des cotisations pour cet exercice.

Enfin, nous reportons sur l'exercice 2021/2022, 17500€ qui correspondent à une partie des cotisations encaissées, ce qui a permis de limiter à 10€ la cotisation 2021/2022 pour les adhérents 2020/2021.

Passons maintenant aux Cours et groupes d'études :

Pour les recettes, nous avons :

- L'encaissement des cotisations pour les cours qui ont continué en visio
- Le remboursement par l'état du chômage partiel accordé aux salariés
- La provision que nous avons faite l'an dernier pour le paiement de l'URSSAF
- La provision pour le report de cours qui n'avait pas pu avoir lieu l'an dernier (2019/2020)

Pour les dépenses, nous avons les honoraires, les salaires et l'URSSAF pour les animateurs des cours.

Nous avons encore un report sur l'exercice suivant pour les cours de 2019/2020 qui avaient été reportés en 2020/2021.

En ce qui concerne les voyages, il s'agit essentiellement du voyage à Bordeaux et d'une visite de 2019/2020 dont la facture nous a été présentée en retard.

Le résultat de l'exercice 2020/2021 ressort à moins 3604 62€ mais il faut rappeler que l'exercice précédent était excédentaire de 4186 46€.

Avez-vous des questions à poser ? Aucune par l'assemblée présente.

Nous allons maintenant vous présenter les bilans comparés.

UTL du Pays de Dinan			Assemblée du 3 décembre 2021				
BILANS COMPARES 2019 - 2020 - 2021							
BILAN ACTIF	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2021	BILAN PASSIF	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2021
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations corpo	0	0	0	Réserves	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Amortissements	0	0	0	Report à nouveau (Renouvellement des matériels)	12 896,27	12 793,05	16 979,51
Net				Résultat de l'exercice	-103,22	4 186,46	-3 604,62
Total 1	0	0	0	Total	52 793,05	56 979,51	53 374,89
ACTIF CIRCULANT	0	0	0				
Disponibilités	52 793,05	56 979,51	53 374,89				
Total 2	52 793,05	56 979,51	53 374,89	DETTES	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	52 793,05	56 979,51	53 374,89	TOTAL PASSIF	52 793,05	56 979,51	53 374,89

Comme vous pouvez le constater, la situation financière reste stable aux alentours de 53000€

Avez-vous des questions à poser ? Aucune par l'assemblée présente.

Les contrôleurs des comptes ont examiné la situation comptable de l'U.T.L. le 10/11/2021 et je vais leur demander de nous faire part des leurs conclusions.

5 – RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Monsieur Beaujard invite les contrôleurs des comptes, Michel POUPON et Daniel PELLEAU, à venir nous présenter leur rapport concernant l'exercice clos le 31 août 2021.

COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES DE L'UTL DU PAYS DE DINAN

Rapport concernant l'exercice commencé le 1^{er} septembre 2020 et clos le 31 août 2021

Nous contrôleurs soussignés, Michel POUPON et Daniel PELLEAU avons procédé le Mercredi 10 Novembre 2021 dans les locaux de la source, à la vérification des comptes de l'UTL du Pays de DINAN pour l'exercice précité.

Madame Joëlle PLOUZENNEC trésorière, et madame Maryse MEHOUS trésorière adjointe en présence de Monsieur Daniel BEAUJARD Président nous ont présenté les documents comptables : le grand livre, le Bilan, le Compte de Résultats et des documents annexes.

Pour contrôler la concordance des comptes et le bien fondé des opérations, nous avons fait au préalable une analyse du Bilan et du Compte de résultats puis examiné l'évolution des différents postes de dépenses et de recettes.

La situation sanitaire a fortement compliqué la gestion de la comptabilité.

Nous avons ensuite ce Mercredi 10 Novembre, procédé par sondages en examinant dans la balance globale un certain nombre d'écritures, Madame PLOUZENNEC a toujours été en mesure de nous fournir immédiatement les pièces justificatives désirées et de donner réponse à nos demandes d'explications.

Cet examen nous a permis de constater l'excellente tenue des comptes. La régularité des opérations est approuvée sans réserve la Trésorière et la Trésorière adjointe méritent nos félicitations pour la qualité de leur travail.

L'ensemble des documents présentés appellent de notre part les constatations suivantes :

1°) Le budget ou montant des dépenses de l'UTL est passé de 172926,74€ à 83701,30€, diminution de 89225,44€ causée principalement par l'arrêt des activités, visites et voyages dus à la COVID.

Le montant des cotisations des adhérents passe de 29910€ à 24039,00€ du fait de la diminution des adhérents de 811 à 650.

2°) Le compte de résultats fait ressortir un solde négatif de 3604,62 ce solde négatif s'expliquant par le report des cotisations de l'année 2020/2021 sur 2021/2022.

3°) La disponibilité en trésorerie s'établissait au 31 août 2021 à 53374,89€.

4°) Les réserves de l'UTL figurent au bilan pour un montant de 40 000 €.

CONCLUSION

Les contrôleurs certifient que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2021 sont sincères et réguliers. Ils donnent une image fidèle des opérations de l'exercice, de la situation financière et du patrimoine de l'association.

Fait à DINAN le Mercredi 10 Novembre 2021

Michel POUPON



Daniel PELLEAU



Y-a-t-il des commentaires ou observations ?

Aucune remarque. Le rapport est accepté à l'unanimité.

6 – PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2021/2022

Madame PLOUZENNEC présente les prévisions de recettes et de dépenses pour l'exercice 2021/2022. Ce point est purement informatif et ne fait donc pas l'objet d'un vote.

UTL du Pays de Dinan		Assemblée du 3 décembre 2021	
PREVISIONS RECETTES / DEPENSES DE L'EXERCICE 2021/2022)			
DEPENSES		RECETTES	
ADMINISTRATION UTL pays de Dinan	30 500,00	ADMINISTRATION UTL pays de Dinan	30 500,00
Réunions UTL Pays de Dinan, UTL de Bretagne et UTL des Cotes d'Armor	4 500,00	Adhésions	12 000,00
Cotisations à UTL de Bretagne	2 000,00	C. Epargne: Intérêts Livret	400,00
Conférences et Economie	7 000,00	Cinema	600,00
Locaux (Location, Ménage, Internet ...)	5 000,00	Dont report 2020/2021	17 500,00
Impression du Bulletin et Affranchissement	4 000,00		
Achats de matériels et fournitures diverses	8 000,00		
COURS et GROUPES D'ETUDES	61 000,00	COURS et GROUPES D'ETUDES	61 000,00
Honoraires et divers	23 000,00	dont report cours 2020/2021	1 380,00
Salaires	20 000,00		
Urssaf	16 000,00		
Matériels et fournitures	2 000,00		
VISITES et VOYAGES	200 000,00	VISITES et VOYAGES	200 000,00
ŒNOLOGIE	5 000,00	ŒNOLOGIE	5 000,00
TOTAL des DEPENSES	296 500,00	TOTAL des RECETTES	296 500,00
	Equilibre		

7 – FIXATION DE LA COTISATION POUR 2022/2023

Monsieur Beaujard nous informe qu'il faut fixer le montant de la cotisation de l'adhésion pour l'exercice 2022/2023. Aussi, compte tenu des éléments fournis par la trésorière, le C.A. propose que le montant de la cotisation pour l'exercice 2022/2023 reste inchangé à 37€ et ce pour la 17^{ème} année consécutive.

Avez-vous des questions ou commentaires ?

VOTE : qui s'abstient ? qui vote contre ?

La cotisation d'adhésion à l'U.T.L. PAYS DE DINAN sera donc de 37€ pour 2022/2023.

8 – NONIMATION DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES POUR 2021/2022

Monsieur Beaujard demande à Michel POUPON et Daniel PELLEAU s'ils sont d'accord pour poursuivre et donc s'ils sont candidats (ils acceptent).

VOTE : qui s'abstient ? qui vote contre ?

Michel POUPON et Daniel PELLEAU constitueront donc la commission de contrôle des comptes de l'U.T.L. PAYS DE DINAN pour l'exercice 2021/2022.

9 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Beaujard demande à l'assemblée présente si elle a des questions.

AUCUNE.

Monsieur Beaujard termine en précisant quelques points :

La communication par mail

De plus en plus, nous allons communiquer par mail pour l'information sur les activités, les visites et les voyages. Ceci réduit en outre les frais de gestion de l'U.T.L.

Bien entendu, nous n'oublierons pas les 25 personnes qui n'ont pas de mail et nous continuerons de les informer par courrier.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement votre boîte mail et de surveiller vos spams ou indésirables car certains mails de l'U.T.L. DU PAYS DE DINAN, s'y retrouvent sans que nous sachions pourquoi.

De plus, nous vous demandons de répondre rapidement lorsque cela vous est demandé notamment pour les visites et voyages ou accords mets et vins.

La non réponse crée des difficultés de gestion très importantes voire insupportables pour les bénévoles qui assurent ces responsabilités.

Aussi désormais sans réponse dans le délai fixé, nous considérerons qu'il y a accord et les chèques seront encaissés car il faut régler les prestataires.

Cette année pour les visites et accords mets et vins, nous avons constaté que le nombre de demandeurs est beaucoup plus important que les années passées, ce qui est probablement dû à l'inactivité du confinement.

Pour ces activités, nous avons choisi de créer une deuxième sortie ou un deuxième repas pour satisfaire tout le monde.

Ainsi pour la sortie au Musée de RENNES du 23 février prochain, il y a plus de 150 personnes qui se sont inscrites et nous ne souhaitons pas mettre 100 personnes de côté. Nous allons faire 3 sorties les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 février 2022.

Nous espérons que tout le monde acceptera les dates proposées et répondra aux mails qui vous seront adressés dans la première quinzaine de janvier.

Si c'est trop difficile à gérer par manque de réponse, nous reviendrons pour les prochaines visites à une sortie où les 50 premiers inscrits seront pris.

Compte tenu de la situation sanitaire, il ne nous est pas autorisé de faire « un pot de l'amitié » et donc je vais laisser HUSSAM HINDI nous présenter la danse au cinéma.